



SEPANSO

France Nature Environnement Aquitaine

Reconnue d'Utilité Publique - Affiliée à FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



Une force pour la nature

ASSEMBLEE GENERALE 2014

DE LA FEDERATION SEPANSO AQUITAINE

Bordeaux, le samedi 18 avril 2015

Projet de procès-verbal

Le président examine la liste des personnes présentes et représentées. Il remercie les présents. Il constate que le quorum permet à l'Assemblée générale de prendre toutes les décisions utiles.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2013

Décision (à l'unanimité) : L'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale réunie à Bordeaux le samedi 26 avril 2014.

Rapport moral de Pierre Davant, Président

Pour la Fédération SEPANSO Aquitaine, 2014, c'est avant tout la disparition de Pierre Delacroix, un moment très éprouvant pour moi, mais aussi pour tous ceux qui ont travaillé avec lui. Nous étions nombreux à l'accompagner à sa dernière demeure. C'était une telle personnalité qu'il a marqué l'action de la SEPANSO pendant plus de 40 années, ce qui signifie que nous ne l'oublierons jamais. Je vous invite à respecter une minute de silence en son hommage.

Le nombre d'adhérents est à peu près stable. Je tiens à souligner l'importance du rôle des associations affiliées dans chaque section. Nous arrivons à un chiffre de plus de trois mille personnes grâce au nouveau décompte effectué par Karine Eysner. On mesure mieux l'importance de notre fédération, en particulier notre proximité sur le terrain.

Quelques mots sur nos personnels agissant sous la houlette de notre directeur. Il s'agit de militants personnels, ou de personnels militants, qui n'ont pas ménagé leur peine. Karine Eysner, remplacée temporairement par Sonia Courjaud, est de nouveau parmi nous. Comme l'an passé, un repas convivial a permis de réunir salariés et bénévoles.

Le Conseil d'administration, ce matin, a pris la décision de rechercher le renouvellement du contrat de Thierry Alezine, grâce à l'implication de la SEPANSO Pyrénées-Atlantiques et des autres sections départementales qui disposent de quelques moyens. Quant à Thierry Buisson, presque retraité, il est toujours présent lorsque nous organisons des réunions, lorsqu'il faut envoyer Sud-Ouest Nature ou lorsque nous avons besoin d'un coup de main.

Nos relations avec France Nature Environnement se sont améliorées. Nous avons été plusieurs pour recevoir Denez L'Hostis, le nouveau Président de FNE, qui souhaitait échanger avec nous. Le Président est venu à la Maison de la Nature et de l'Environnement de Bordeaux au mois de janvier 2015, accompagné d'Antoine Gatet, administrateur et juriste. Après cette première séance de travail, au cours de laquelle les différents problèmes ont été évoqués, FNE a été accueillie sur la Réserve naturelle de l'étang de Cousseau où, après une seconde séquence de travail, les participants ont pu admirer le spectacle des grues hivernantes à partir de la plateforme.

.../...

Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest

Sections : SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, SEPANLOG

Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, Cistude Nature, C.R.E.A.Q, L.P.O Aquitaine

Siège Administratif : 1, rue de Tauzia 33800 BORDEAUX – Tél. 05 56 91 33 65 – Fax 05 56 91 85 75 – <http://www.sepanso.org/> Mél : sepanso.fed@orange.fr

Lors de la récente Assemblée générale de FNE, la Ministre de l'Ecologie a fait un discours. Je retiendrai surtout sa détermination à vouloir rendre indépendante, comme le demandait la SEPANSO et quelques autres associations, l'autorité environnementale ; actuellement, l'autorité environnementale régionale est sous la coupe des préfets. Elle serait directement rattachée au Ministère de l'écologie.

Le projet financier de FNE, ensuite présenté, n'a pas fait l'unanimité. Si le poids des partenariats diminue, en revanche, FNE a proposé un emprunt de 350.000 euros pour réaliser un concert sur la place du Trocadero à l'occasion de la COP 21 à Paris. Le Président est convaincu que FNE pourra ainsi accueillir 500.000 personnes, mais le dossier est piloté par Benoit Hartmann, chargé de la communication. Le projet a toutefois été validé par l'Assemblée générale car FNE a négocié des conditions intéressantes pour cet emprunt.

Avec le projet de réforme territoriale, nous avons fait deux réunions avec nos homologues de Poitou-Charentes et du Limousin. Notre délégation était composée de Philippe Barbedienne, Daniel Delestre et moi-même. Nous allons poursuivre nos réflexions et étudier la forme de notre nouvelle structure pour la calquer sur la nouvelle région : formelle, informelle, confédération...

Le compte-rendu d'activité présenté par notre Secrétaire général montrera l'ampleur de notre action. Je souhaite toutefois insister sur quelques dossiers :

- Notre action sur les Réserves naturelles se poursuit avec le soutien de l'Etat, du Conseil régional d'Aquitaine, du Conseil départemental de la Gironde, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de la municipalité de Bruges. L'enquête publique sur la réforme du statut de la Réserve naturelle du Banc d'Arguin n'a pas eu l'effet escompté : localement, l'Etat semble vouloir favoriser d'autres acteurs que ceux agissant pour la protection de la nature. Rien n'est encore décidé, mais nous sommes inquiets en raison du poids des lobbies. Nous avons appris qu'un nouveau rapporteur a été nommé par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN).
- Nous avons obtenu des résultats contrastés en ce qui concerne les dossiers juridiques. Finalement, la Cellulose du Pin a été condamnée en appel (Smurfit devra verser des dommages et intérêts aux diverses parties civiles). Egalement, le curage de 6 kilomètres d'un ruisseau dans l'Entre-Deux-Mers a permis d'obtenir gain de cause, même si nous avons été critiqués par certains pour avoir osé invoquer à la fois le préjudice environnemental et le préjudice moral. Par contre, notre demande de référé contre la déviation du Taillan-Médoc a été rejetée et nous attendons le jugement sur le fond. Je n'ai évoqué que les dossiers de Gironde, mais il y a eu aussi beaucoup de dossiers gérés par les sections de la Dordogne, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques.
- Sur la question de la biodiversité, l'Agence Régionale pour la Biodiversité en Aquitaine a vu le jour et nous sommes reconnaissants à Serge Urbano, élu Secrétaire général, pour tous les efforts accomplis dans l'espoir que la biodiversité en tire profit.
- Les efforts pour obtenir la création des Parcs naturels marins ont été couronnés de succès : pour celui du Bassin d'Arcachon, Claude Bonnet a été élu Vice-président en tant que représentant de FNE, assistant M. Deluga, Président). Le décret portant création du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été signé le 4 avril. On peut cependant se demander quels impacts auront ces structures sur la protection réelle du milieu. Et qu'advient-il de la gestion future de la Réserve naturelle du Banc d'Arguin qui pourrait nous être retirée, comme nous l'avons vu avec le Parc naturel marin d'Iroise pour Bretagne Vivante ?
- Dans le domaine de l'eau, saluons le travail de nos représentants (Elisabeth Arnauld et Michel Rodes) aux structures de bassin. Notre contribution au futur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2015-2021 est la concrétisation de tous les échanges avec nos représentants dans les Commissions locales de l'eau (CLE) des SAGE et de tout le travail accompli sous leur houlette. Merci à eux. C'est un document qu'il faudra faire connaître.
- Mais le chantier qui a nécessité le plus d'heures de travail, c'est le travail exemplaire relatif au projet ferroviaire GPSO piloté par Philippe Barbedienne, Denise Cassou et Daniel Delestre, relayés dans les territoires où ont été organisées de nombreuses réunions. Des élus locaux, en particulier Gilles Savary, Député et futur Président du Conseil départemental de la Gironde, ont été amenés à préciser de manière approfondie les raisons de leur opposition au projet. A

l'occasion du débat préalable à l'enquête publique, vous avez pu remarquer avec fierté, comme moi, le face à face dans Sud-Ouest entre Alain Rousset, Président de la Région Aquitaine, et Philippe Barbedienne, Directeur de la Fédération SEPANSO. Impressionnant ! Finalement, la commission d'enquête a rendu des avis défavorables, exception faite de l'avis favorable pour le petit tronçon de la sortie sud de Bordeaux. Ma conclusion pourrait être que notre travail exemplaire a porté ses fruits, mais rien n'est encore gagné. Ne baissons pas la garde et continuons notre travail.

Discussion

Le Président invite les présents à s'exprimer.

Michel André (SEPANSO Dordogne) souhaite que l'Assemblée générale soit l'occasion de rassembler un maximum de membres et de faire un évènement médiatique en invitant des journalistes.

Pierre Davant reconnaît qu'il n'est pas un grand communicateur mais, si c'est un choix de l'Assemblée, il respectera ce choix.

Serge Urbano pense qu'il convient effectivement d'assurer plus de visibilité.

Georges Cingal rappelle qu'autrefois les Assemblées générales étaient organisées dans un amphithéâtre à la Faculté des sciences mais que nous avons changé ce format en tenant compte du désintérêt croissant des adhérents. Si nous devons revoir notre organisation, il faut faire des propositions qui incitent nos membres à nous rejoindre.

Daniel Delestre indique qu'il invite les membres du Conseil d'administration de la SEPANSO Gironde à venir. C'est aussi ce qui peut être fait ailleurs, mais il se demande si les adhérents éloignés vont venir.

Serge Urbano, en tant que membre du Bureau de FNE, apporte des explications sur la gestion de la fédération nationale : 3 millions d'euros de budget, dont 1 million financé par le Ministère de l'écologie. FNE s'est interrogée sur son modèle économique alors qu'elle veut jouer un rôle important, comme c'est le cas avec la COP 21 à Paris ; elle s'est aperçue qu'elle butait sur un problème au niveau de la trésorerie, d'où la recherche d'un prêt pour réaliser l'évènement et un dialogue avec le Crédit coopératif.

Décision (à l'unanimité) : L'Assemblée générale approuve le rapport moral et invite le prochain Conseil d'administration à étudier la demande formulée par la SEPANSO Dordogne.

Rapport d'activité présenté par Michel Rodés, Secrétaire général

Les comptes-rendus des Conseils d'administration pour l'année 2014 (26 avril, 14 juin, 4 octobre) témoignent du travail considérable de notre fédération et de ses associations départementales ou spécialisées. Le bureau a été renouvelé le 26 avril 2014 et je tiens à rendre un hommage appuyé à Georges Cingal, Secrétaire général adjoint, qui continue à fournir un travail très important dans cette fonction.

1) La gestion de la Fédération SEPANSO :

- Le Bureau de l'association s'est attaché comme toujours à assurer l'équilibre des finances et de la trésorerie pour la gestion des Réserves naturelles comme pour les ressources humaines, domaine délicat, et à tenir le cap malgré les retards de versement des subventions. Néanmoins, l'association a réussi à maintenir sa trésorerie et à obtenir les indispensables investissements pour les réserves comme pour les locaux du 1 rue de Tauzia.
- Les 17 salariés ont désormais un délégué qui siège dans nos Conseils d'administration, Sébastien Labatut. Le poste de Thierry Buisson n'a pas été renouvelé. Sonia Courjaud bénéficie d'un poste de documentaliste sous Convention collective de l'animation. Des moyens nouveaux ont été obtenus pour la bonne gestion des Réserves naturelles que nous gérons en Gironde
- Le 5 avril, la SEPANSO a participé à l'Assemblée générale de FNE.
- L'habilitation préfectorale a été renouvelée.
- Le projet de Plan stratégique a été décidé et un premier "texte martyr" a été préparé par Dominique Prost. A l'heure de la création de la nouvelle grande région administrative, le

redéploiement de nos objectifs et de nos moyens est plus que jamais d'actualité. Plusieurs réunions de concertation ont été menées avec nos partenaires FNE de Poitou-Charentes et du Limousin.

2) Les dossiers régionaux emblématiques :

- La SEPANSO Aquitaine intervient dans de nombreuses instances régionales de concertation et au CESER.
- La création de l'Agence régionale pour la biodiversité en Aquitaine, projet déjà ancien, est en cours d'aboutissement. L'Assemblée générale constitutive a eu lieu le 20 juin 2014. Soulignons la forte implication de notre association, et tout particulièrement de Serge Urbano qui en est le Secrétaire général. C'est là une reconnaissance bien légitime de son travail, de ses connaissances administratives et de ses hautes qualités diplomatiques. Colette Gouanelle a bien voulu elle aussi s'impliquer dans cette structure complexe basée sur de multiples collèges. Les échanges sont réguliers avec les autres associations du troisième collège (LPO, Cistude Nature, GRAINE, CEN, CPIE) et notre position est commune.
- Le GIP Littoral et le projet de Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon ont mobilisé sans relâche nos bénévoles spécialisés en la matière. Le poste de Secrétaire général du Conseil de gestion du PNM est revenu à notre adhérent Claude Bonnet, juste retour des choses pour un travail reconnu de nos partenaires. Ce Parc naturel marin a été créé par l'arrêté ministériel du 5 juin 2014.
- La SEPANSO a participé au Conseil maritime de façade Sud-Atlantique.
- Agence de l'Eau Adour-Garonne : le renouvellement du Comité de bassin a vu l'arrivée de Surfrider, association membre de FNE. La SEPANSO garde un siège : Elisabeth Arnaud est toujours Présidente de la Commission du milieu naturel aquatique et membre du Conseil d'administration de l'Agence. La préparation du nouveau SDAGE a marqué l'année 2014. Les débats pour l'adaptation au changement climatique restent vifs. Le drame de Sivens l'a montré.
- Comité régional Trame verte et bleue : le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) a été étudié avant l'enquête publique, reportée au printemps 2015. La SEPANSO exige que, conformément à la loi, ce soient les SCOT qui s'adaptent au SRCE et non l'inverse comme le demandaient des élus (Bassin d'Arcachon) ou des professionnels du SYSDAU qui voulaient retirer le massif forestier landais du SRCE.
- Le projet de Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est suivi de près par notre association. Rappelons que, par ailleurs, la SEPANSO conteste le projet d'extraction de granulats au banc du Matelier (cf. réunion du SAGE Estuaire).

3) Les Réserves naturelles :

Les comptes-rendus d'activité complets des Réserves naturelles seront disponibles au siège administratif à l'issue des réunions des comités consultatifs de gestion.

- Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin :
Projet de décret : l'évènement le plus marquant pour la réserve en 2014 a été le déroulement, du 4 août au 5 septembre, de l'enquête publique portant sur le futur décret de la réserve. Cette enquête a donné lieu à un très fort lobbying des plaisanciers des industries nautiques et des adeptes du kitesurf pour exiger un assouplissement à leur profit des règles qui s'appliquent sur la réserve. Le commissaire enquêteur, lui-même membre du Bureau d'une association de plaisanciers, a fait preuve d'une grande partialité et, ne prenant pas en compte les avis des associations et particuliers favorables à une meilleure protection de la Réserve naturelle, a émis un avis allant dans le sens des plaisanciers.
Colonie de sternes : suite aux forts dérangements par les milans noirs les saisons précédentes, les effectifs sont moindres que les années précédentes.
Personnel : départ de Sylvain pour convenances personnelles. Plutôt qu'un seul poste à temps complet à l'année, le poste sera remplacé par deux CDD recrutés pour la saison printemps-automne.
- Réserve Naturelle Nationale des marais de Bruges :
La réserve a rencontré des difficultés avec l'attribution à une entreprise logistique d'un lot sur la zone de fret de Bruges, limitrophe à la réserve, qui était utilisé comme zone de ponton par la

population de cistudes de la réserve. Non seulement une partie du secteur de ponton a été détruite mais les bâtiments sont éclairés toute la nuit comme en plein jour, ce qui perturbe gravement une partie de la faune sur tout un secteur de la réserve qui subit l'éclairage.

Les travaux du tram-train ont nécessité la fermeture de l'accès habituel de la réserve pendant quatre mois. La réserve n'a plus été ouverte en accès libre mais les visites accompagnées se sont poursuivies en bénéficiant d'un autre accès ouvert par un ancien chemin depuis la zone de fret de Bruges.

Des prairies humides ont été acquises par le Département et rétrocédées à la CUB en périphérie de la réserve, comme mesures compensatoires des destructions effectuées pour l'implantation de Thalès à Mérignac. La SEPANSO s'efforce d'obtenir l'interdiction de la chasse sur cette zone ainsi que la mise en place d'une gestion en harmonie avec celle de la réserve.

Personnel : le contrat de Jean-Pierre Bonnet a pu être prolongé de quelques mois.

Faune : 32 nids de cigognes ont été comptés en 2014. Nidification de l'aigrette garzette.

- Réserve Naturelle Nationale de l'étang de Cousseau :

Le 21 mars, l'équipement photovoltaïque de la grange a été inauguré en présence du directeur régional d'EDF.

Le mirador en tubes du marais a été remplacé par un mirador en bois dont la géométrie et l'empâtement offrent une bien plus grande stabilité.

Le nouveau plan de gestion de la réserve a été approuvé à l'automne par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN).

La nouvelle Sous-préfète et le nouveau maire de Lacanau ont été reçus sur la réserve en présence de notre Président.

Une expo bécasses a été réalisée par Yann Toutain et a fait l'objet d'une présentation à Carcans. Nous avons reçu des félicitations chaleureuses de toutes parts.

En secteur forestier, trois "barins" (dépressions humides interdunaires) ont été restaurés sur des fonds Natura 2000.

Faune : la loutre est bien présente, 2 ou 3 couples de sarcelles d'hiver ont niché sur la réserve et 2 ou 3 couples de courlis cendrés ont été observés en période de reproduction sur la réserve et sur les territoires attenants dont la réserve assure la gestion. 3500 grues cendrées ont été comptées en hivernage à la fin décembre.

4) Les dossiers thématiques :

4.1. Juridique :

- Le décret sur la transaction pénale est étendu désormais à l'ensemble des infractions au Code de l'environnement. C'est le décret n° 2014-368 (JO du 26 mars 2014). Ce type de procédure a déjà permis à toute une délinquance écologique en col blanc d'échapper à des audiences. Ici encore, la priorité est donnée à l'économie. Par ailleurs, le Conseil d'administration de la SEPANSO Aquitaine a tenu à rappeler par une motion que c'est bien lui qui définit les orientations juridiques de l'association et non le réseau juridique national de FNE. Une rencontre est programmée pour le 17 janvier 2015 avec Antoine Gatet représentant ce réseau.
- La SEPANSO Dordogne reste très active puisque pas moins d'une vingtaine de procédures sont en cours. Il s'agit de recours pour faire respecter les milieux naturels : problèmes de carrières, de défrichements abusifs, de non-respect des PLU, d'installations hors normes. Signalons la condamnation de la scierie Crouzet à Saint-Cernin, condamnée en Cour d'appel de Bordeaux.
- La SEPANSO Gironde a soutenu de multiples recours : pollution du Dropt, pollution par une filiale de Suez, affaires de braconnage (sept cas), déboisement abusif à St-Médard-en-Jalles, déviation du Taillan, permis de construire à Lussac. Citons la condamnation de Smurfit (300 kg de poissons morts). Insistons sur la condamnation du maire de Sainte-Florence, soutenu par des parlementaires de tous bords et qui prétendait avoir le droit d'intervenir pour curer des cours d'eau en se passant des études et de l'autorisation de l'ONEMA.
- La SEPANSO Landes, très présente sur ce vaste département, veille au respect des milieux naturels, des cours d'eau, des règles d'urbanisme et des projets d'énergies dites alternatives souvent dévoreuses d'espaces : photovoltaïque au sol, éoliennes. Le SCOT de la communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud a été déféré au Tribunal administratif.

- SEPANSO Pyrénées-Atlantiques :
Le 11 mars 2014, la Cour d'appel administrative de Bordeaux a donné raison au Préfet qui refusait une microcentrale à Lescun. La SEPANSO s'était portée en soutien au Préfet. Pas de pourvoi.
Le 13 mars, la Cour d'appel de Pau déboute notre association qui était partie civile contre Aliénor-A64 au motif que nous avons changé de nom. Les procès-verbaux de l'ONEMA étaient pourtant là ! Et nous avons fourni le JO.
27 mars : la Cour d'appel de Pau alourdit la sanction contre le dirigeant régional de Novergie-Suez, usine d'incinération de Lescar. Pas de pourvoi.
16 juin, au Tribunal administratif de Toulouse : la SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, le Créloc et la FNAUT sont en soutien du Préfet contre le "CROC" qui s'oppose à l'arrêté autorisant les travaux d'Oloron à Bedous. Le CROC perd le référé.
- Les contentieux européens sont du plus grand intérêt : affaire ours, affaire ortolans (LPO et SEPANSO Landes), contentieux nitrates, tracé LGV GPSO, déviation du Taillan (décidée malgré l'avis négatif du CNPN), démoustication en sites Natura 2000.

4.2. Agriculture et biodiversité :

- La SEPANSO a déploré la poursuite du projet de porcherie industrielle de Saint-Symphorien (15.000 têtes), mené en dépit de l'avis négatif du commissaire enquêteur et malgré la fragilité du milieu.
- La SEPANSO s'est impliquée dans les réunions préparatoires du nouvel arrêté régional Nitrates.
- En novembre, une rencontre avec Mme Baudoin et ses adjoints de la DREAL Aquitaine a permis d'exposer notre point de vue sur le Bassin d'Arcachon et sur la nécessité d'obtenir de véritables études d'incidence lors des enquêtes statuant sur ou à proximité de sites Natura 2000.
- La gestion des fonds européens FEADER, dédiés à l'environnement, présente une originalité en Aquitaine. Le Conseil régional a décidé que ce type de crédit pouvait être affecté à Lascaux IV !

4.3. Eau et littoral :

- La SEPANSO a publié une étude de référence sous la direction de J.M. Froidefond : *"Les mesures pour l'état écologique des eaux côtières"*.
- Le bilan du SDAGE Adour-Garonne à mi-parcours a fait l'objet d'une attention particulière d'autant que les résultats sont décevants. La progression des cours d'eau en bon état est insignifiante, loin des objectifs affichés en 2009.
- Les sections départementales se sont chacune impliquées dans les divers Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) d'Aquitaine. Soulignons avec la SEPANSO Landes les insuffisances du SAGE Adour amont.
- La pollution des eaux de mer par les agglomérations et l'agriculture devient très préoccupante : présence du "liga" (matière organique) sur la côte basque, contaminants pharmaceutiques, raréfaction du poisson entre Bordeaux et Bassens.
- Les décrets des 23 et 27 octobre 2014 autorisant le doublement de la capture des civelles, espèce en voie de disparition, méritent un courrier à Bruxelles.

4.4. Transports :

- La SEPANSO a participé avec plusieurs collectifs et associations aux trois enquêtes publiques concernant les projets de LGV au sud de Bordeaux, dits GPSO. Un effort d'information du public et de coordination a été mené sans relâche.
- La SEPANSO a participé à l'inauguration des travaux ferroviaires Oloron-Bedous le 16 septembre 2014. La réouverture de ce tronçon est prévue pour le 16 mars 2016. Nous continuons à réclamer la réouverture complète jusqu'à Canfranc.

4.5. Santé publique :

- La SEPANSO s'efforce de participer au Plan santé environnement chaque fois que possible.
- Le 14 mai, à Toulouse, un débat sur la pollution de l'air et le changement climatique a été organisé comme partout en France à l'initiative de FNE. Le bureau de la SEPANSO Aquitaine a pris une part active à cette manifestation.

- La SEPANSO Pyrénées-Atlantiques a été auditionnée le 2 septembre par la Cour des comptes sur "*la gestion publique des mutations industrielles du bassin de Lacq de 2003 à 2013*". La Cour s'est étonnée de la manière dont l'Agence régionale de santé (ARS) a géré les aspects sanitaires. En effet, l'ARS a tout fait pour qu'il n'y ait aucune suite à l'étude ISPED qui montrait en 2002 qu'il existait bien une surmortalité autour des usines de Lacq de 1968 à 1998. Le rapport définitif paraîtra en 2015.

5) La vie de nos sections départementales :

5.1. La SEPANSO Dordogne :

- La SEPANSO Dordogne a travaillé par le biais de 10 Conseils d'administration en 2014.
- Avec ses 18 associations affiliées, la SEPANSO Dordogne regroupe 2.200 personnes.
- Elle a procédé à des sessions de formations juridiques.
- Elle joue un rôle majeur dans le Collectif "Sauvegarde du Périgord" qui n'a pas hésité à manifester devant la préfecture et à distribuer 5000 tracts sur le parcours du Tour de France.
- Les dossiers emblématiques demeurent : élevages industriels, agriculture intensive, urbanisme, eau, déforestation, biodiversité, déchets, paysages.
- Une vingtaine de contentieux ont été menés. Citons les recours contre les piscicultures polluant des beunes en amont des Eyzies, le recours contre un Super-U au Buisson, la condamnation de la scierie Couzet, etc.

5.2. La SEPANSO Gironde :

- La fédération girondine reste investie dans de nombreux domaines. Son Conseil d'administration s'est réuni neuf fois dans l'année. L'habilitation a été renouvelée. L'association fonctionne avec des commissions spécialisées.
- Elle assure un rôle de veille juridique et participe à de nombreuses enquêtes publiques.
- Elle a le souci de communiquer au mieux à travers sa feuille d'information (Le Poulpe), par ses communiqués, par son travail avec d'autres associations, comme la Maison de la nature et de l'environnement Bordeaux-Aquitaine, Vive la Forêt ou Alternatiba.
- L'excursion du 7 juin, une visite de la hêtraie du Ciron, a été un succès.
- L'enquête publique LGV GPSO, du 8 octobre au 8 décembre, avec un dossier de 11000 pages, a suscité un travail de fond.

5.3. La SEPANSO Landes :

(www.sepanso40.fr)

- La fédération landaise voit son action augmenter sérieusement. Dans le nord du département, on note sa participation aux instances officielles que sont les SAGE, les SCOT, les suivis de Natura 2000, les PLU et les enquêtes publiques. Dans le sud des Landes, les enjeux sont de taille : projet de golf à Tosse par exemple.
- Le projet d'extraction de sédiments dans le lac d'Hossegor a été dénoncé grâce à l'étude d'un adhérent.
- Si le SCOT de la communauté de communes de Marenne Adour Côte-Sud a été déféré au Tribunal administratif, c'est parce que l'enjeu est bien la protection des dunes anciennes.
- L'essor des énergies éoliennes fait craindre une aggravation du mitage des espaces boisés. Des projets de pylônes de 240 m de haut circulent à l'heure actuelle.

5.4. La SEPANSO Lot-et-Garonne :

- La SEPANSO Lot-et-Garonne a bénéficié en 2014 de deux dossiers FEADER : la Réserve naturelle de l'étang de la Mazière est plus que jamais la vitrine dont l'association peut s'enorgueillir (le budget a été de 383.000 euros) ; le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a été doté d'un budget de 78.504 euros.
- La SEPANSO Lot-et-Garonne s'est positionnée contre le projet LGV GPSO, comme toutes les sections départementales.

5.5. La SEPANSO Pyrénées-Atlantiques :

- En matière de grande faune pyrénéenne, la SEPANSO Pyrénées-Atlantiques demande plus que jamais, dix ans après le massacre de Cannelle, dernière ourse pyrénéenne, des réintroductions dans la partie ouest de la chaîne.
- Concernant les pollutions persistantes du bassin de Lacq, la SEPANSO Pyrénées-Atlantiques a dénoncé le dépassement des normes d'émission de tétrachlorure de carbone, cancérigène et destructeur de la couche d'ozone, longtemps occulté par la DREAL Aquitaine, puis légalisé après coup par un nouvel arrêté ne fixant plus de seuil ! Rappelons qu'il existe une vingtaine d'usines classées Seveso, 140 substances rejetées dans l'air ou l'eau par 200 points de rejets connus. L'association a répondu par écrit à la Cour des comptes et par un dialogue (audition du 2 septembre). Le référé du 9 avril 2015 montre que nos arguments ont été repris. L'association participe aux Secrétariats permanents pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI) de Bayonne et de Lacq.

6) Les associations spécialisées :

6.1. LPO Aquitaine :

- On n'a pas tous les jours vingt ans. Une partie importante de l'activité de la LPO Aquitaine repose sur l'expertise naturaliste de ses membres, de ses salariés et de toute la communauté naturaliste régionale rassemblée autour du portail Faune-Aquitaine.org qui a collecté près de 500.000 observations de faune pour la seule année 2014. La finalisation de l'atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine, fruit du travail d'un millier d'observateurs et d'une cinquantaine de rédacteurs, et oublié tout début 2015, en est une concrétisation, ainsi que les autres atlas en cours (mammifères, odonates, etc.).
- Outre cette activité de terrain, la LPO a naturellement participé en 2014 à la fondation de l'Agence régionale pour la biodiversité en Aquitaine, a continué le développement de son réseau de refuges (plus de 1300 ha dans la région), a accueilli près de 1500 animaux en détresse dans son centre de soins, a organisé le second festival de la bernache sur le Bassin d'Arcachon, etc. Une grande année 2014, la vingtième année de la LPO Aquitaine.

6.2. Cistude Nature :

- L'association poursuit son projet sur la zone humide d'Arveyres et espère bien l'acquérir.
- L'association a participé à la création de l'Agence régionale pour la biodiversité en Aquitaine.

7) Le rayonnement de notre Fédération SEPANSO Aquitaine :

- La revue Sud-Ouest Nature s'efforce de se renouveler en multipliant les dossiers thématiques. La vulgarisation scientifique reste un objectif. Des plaquettes thématiques sont distribuées.
- Notre site Internet est visité régulièrement, ce qui induit des sollicitations de la part de nos concitoyens.
- La SEPANSO reste fidèle à sa devise initiale : "*Participation sans reniement*".
- Georges Cingal, qui est membre du Conseil Economique et Social Européen et représente notre fédération au Bureau Européen de l'Environnement, informe les membres du Conseil d'administration sur l'évolution de l'Union européenne. En particulier, il s'efforce de suivre l'ensemble des consultations lancées par la commission, ce qui permet à notre fédération d'intervenir.
- Des membres de la Fédération SEPANSO participent aux journées de formation des réseaux thématiques de FNE : eau, industrie, biodiversité, etc.

Conclusion :

L'année 2014 s'est caractérisée par une forte mobilisation face aux grands problèmes environnementaux tant régionaux que planétaires. Cette année 2014 s'annonce également comme un tournant avec deux enjeux majeurs sur lesquels les Conseils d'administration ont pris des initiatives :

- Préparation d'un plan stratégique : un projet de plan a été préparé pour déboucher en 2015.

- **Préparation d'une adaptation à la grande région : des contacts ont été pris avec Poitou-Charentes Nature et Limousin Nature Environnement. Chaque association régionale a ses spécificités. Il convient de préparer une structure commune qui sera l'interlocutrice de la grande Région.**

Discussion

Le Secrétaire général invite les participants à s'exprimer.

Formation :

Michel André souhaite réagir à propos de la formation des militants. La SEPANSO Dordogne organise des formations sur un certain nombre de thématiques et il serait souhaitable que la Fédération SEPANSO Aquitaine en fasse autant.

Serge Urbano rappelle que FNE aide ses associations pour les formations et qu'elle propose d'organiser des réunions dans les régions. Il y a eu d'ailleurs des invitations lancées aux sections départementales pour que certains de leurs membres participent à des formations à Bordeaux.

Georges Cingal confirme et rappelle qu'il y a eu une formation "Risques industriels" à Saint-Paul-les-Dax.

Compensation :

Serge Urbano attire l'attention sur le fait qu'il est inacceptable d'imaginer qu'un porteur de projet puisse proposer de compenser la destruction d'une zone humide par l'acquisition d'une zone humide équivalente. Il invite les responsables des sections départementales à être particulièrement vigilants.

Georges Cingal l'appuie et évoque la compensation promise en contrepartie de la réalisation de l'autoroute A65 ; René Clavé a attiré notre attention sur le fait que certaines zones humides de compensation sont maintenant promises à la réalisation d'une zone commerciale à l'est de Mont-de-Marsan.

Décision : Le rapport d'activité est approuvé par tous les participants, moins deux oppositions.

Rapport financier présenté par Josiane Mouneydier, Trésorière

1) Le compte de résultat :

Le compte de résultat totalise des produits pour 1.051.162 euros et des charges pour 1.042.553 euros. L'exercice 2014 présente donc un excédent de 8.609 euros.

Avant d'examiner les différents postes qui composent ce compte de résultat, voici le détail des subventions que nous avons obtenues pour 2014 :

- La DREAL Aquitaine pour 382.057 euros
- L'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour 280.407 euros
- Le Conseil général de la Gironde pour 132.530 euros. Ce chiffre regroupe plusieurs subventions :
 - Subventions de gestion pour les Réserves naturelles et participation pour l'acquisition du bateau d'Arguin
 - Subventions grand public (concerne l'animation)
 - Billets courant vert (animation dans les établissements scolaires)
 - Subvention pour l'événement "Fascinante bécasse des bois"
- Le Conseil Régional d'Aquitaine pour 125.254 euros (gestion des Réserves naturelles)
- La mairie de Bruges pour 7.000 euros
- La mairie de La-Teste-de-Buch pour 3.976 euros

Toutes les subventions demandées ont été obtenues.

Tout d'abord, pour les produits d'exploitation :

- Nous avons 21.125 euros d'animations.

- Les prestations de services représentent 74.361 euros. Cela regroupe les études, la mise à disposition du personnel pour d'autres structures, les ventes diverses.
- La production immobilisée pour 3.573 euros.
- Les subventions d'exploitation pour 819.832 euros.
- Les dons pour 3.000 euros.
- Les cotisations pour 7.875 euros.
- Ensuite, les 30.035 euros concernent la reprise de provision réglementée pour la réfection de la toiture, les remboursements provenant de la MAIF et la prise en charge de l'organisme collecteur de la formation professionnelle.
- Les 47.375 euros représentent la quote part d'élément du fond associatif.

Puis, il y a les charges d'exploitation :

- Les achats et charges externes concernent pour les comptes les plus importants :
 - Le poste de carburant pour bateaux ou tracteur : 10.000 euros
 - Les fournitures d'entretien et de petit équipement pour 33.200 euros (dépenses courantes pour la gestion des Réserves naturelles, panneaux d'interdiction, renouvellement du matériel informatique, matériel de sécurité, uniformes, aménagement du bateau, bureaux d'occasion pour la Fédération et la Réserve naturelle des marais de Bruges...)
 - Les fournitures administratives pour 8.380 euros
 - La sous-traitance pour 70.000 euros (cartographie pour le nouveau plan de gestion de Cousseau, infographie pour divers documents, panneaux, exposition bécasse, études scientifiques sur plusieurs réserves comme la linnéenne, le conservatoire botanique, DGE, aide pour la réalisation de pylône, formation premiers secours pour nos éco-bénévoles de Cousseau, effarouchage des milans à l'aide de rapaces, partage d'une animatrice saisonnière en partenariat avec le Syndicat de la grande dune du Pyla)
 - Les locations pour 16.500 euros (UBA, MNE, Port d'Arcachon, Gujan-Mestras, photocopieur, parking)
 - L'entretien des bateaux (et amélioration pour le nouveau bateau) pour 9.468.00 euros
 - Entretien réparation immobilier : ce poste concerne essentiellement la réfection et l'isolation de la toiture
 - Le poste assurance pour 20.000 euros
 - Les honoraires comptables et vétérinaires s'élèvent respectivement à 15.700 euros et 3.000 euros
 - Nos publications s'élèvent à 15.000 euros (balades nature, cartes réglementaires, fiches pédagogiques, panneaux réserves, guides de la réserve de Bruges, guide du petit naturaliste de Bruges...)
 - L'impression de Sud-Ouest Nature s'élève à 5.000 euros et l'affranchissement à 2.500 euros
 - Les frais de déplacements pour 6.000 euros
 - Les frais de restauration et d'hébergement pour les stagiaires et bénévoles estivaux pour Arguin et Cousseau se chiffrent à 8.500 euros
 - Les frais de réception pour 5.700 euros (soirée bécasse, inauguration des panneaux solaires, repas du personnel, repas Conseils d'administration...)
 - Les frais postaux et de télécommunication se chiffrent à 16.700 euros
 - Nos cotisations à RNF, FNE, BEE s'élèvent à 2.400 euros
- Les 24.234 euros représentent principalement les taxes sur les salaires, formation.
- Le poste le plus important est celui qui concerne la rémunération du personnel pour 461.055 euros. L'augmentation de ce poste s'explique par l'embauche sur une année entière de Sonia Courjaud et de Thierry Alezine, et de Jean-Pierre Bonnet pour 7 mois.
- Et, pour finir, le bloc exploitation les dotations aux amortissements.

L'allongement des délais de libération des soldes de subventions et la baisse des taux d'intérêts contribuent à la diminution de nos produits financiers.

Les produits exceptionnels concernent les amortissements dérogatoires, les dommages et intérêts perçus, la vente du bateau Rodman.

- Les 28.119 euros correspondent à la reprise des fonds dédiés.
- Les 8.520 euros représentent la dotation 2014 des engagements à réaliser (fonds dédiés).

2) **Le bilan :**

Les postes importants à mentionner :

- Augmentation des immobilisations par l'achat du nouveau bateau nommé "Bledius"
- Augmentation du poste "Autres créances" qui s'élève à 615.294 euros :
 - Le Conseil régional d'Aquitaine n'a soldé la subvention 2012 de 22.258 euros que début 2015.
 - Nous sommes toujours dans l'attente du solde 2013 du Conseil régional d'Aquitaine.
 - Agence de l'Eau Adour-Garonne : nous attendons le versement du solde 2013 pour la Réserve naturelle des marais de Bruges sous peu.
 - Les subventions 2014 seront soldées à la présentation des comptes-rendus d'activité des réserves.
- Malgré cela, nous avons une bonne situation financière comme le montre notre poste "Disponibilité" qui s'élève en fin d'année à 175.688 euros. Notre fonds associatif se chiffre à 684.530 euros.
- Le poste "Dettes sur immobilisations et comptes rattachés" a progressé. Il concerne principalement les subventions d'investissement. Une deuxième plateforme d'accueil du public est en cours de réalisation à Cousseau ; la livraison est prévue pour juin, son coût représente 85.000 euros. Un véhicule pour 10.000 euros est en cours d'achat pour la Réserve naturelle de Bruges.

Discussion

Monsieur Cruège, Commissaire aux comptes, indique qu'il a procédé à l'examen des comptes, qui sont certifiés réguliers et sincères. Les rapports sont à la disposition de tous.

La Trésorière propose à l'Assemblée générale de continuer à confier l'examen de nos comptes au même Commissaire aux comptes et de procéder au renouvellement de son mandat.

Décisions (à l'unanimité) :

L'Assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat, l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2014, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Président et vérifiés par le Commissaire aux comptes.

Sur proposition du Président, l'Assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 se traduisant par un excédent de 8.609 euros en réserve spéciale pour le recrutement de Thierry Alezine en contrat CAE si accord de Pôle Emploi pour 4000 euros et en report à nouveau, soit 4.609 euros. Si le contrat CAE de Thierry Alezine ne se réalise pas durant l'année 2015, les 4000 euros seront portés en report à nouveau.

L'Assemblée générale reconduit la mission de Commissaire aux comptes confiée à Monsieur Cruège.

Elections

Le Président organise le scrutin pour renouveler le tiers du Conseil d'administration. Les membres sortants sont Nicole Dupouy (SEPANSO Lot-et-Garonne), Simon Charbonneau (SEPANSO Dordogne), Pierre Davant (SEPANSO Gironde), Olivier Le Gall (LPO Aquitaine) et Michel Rodes (SEPANSO Pyrénées-Atlantiques).

Chaque association a droit à un poste d'administrateur par tranche de cinquante membres :

- SEPANSO Gironde (8 administrateurs) : Pierre Davant, renouvelable, est à nouveau candidat. L'association n'a pas de candidat à proposer en remplacement de Guy Maigre qui indique qu'il ne souhaite plus siéger.
- La SEPANSO Landes (6 administrateurs) propose la candidature de Jean-Pierre Lesbats en remplacement d'Aline Grenier-Sargos, démissionnaire.
- SEPANSO Pyrénées-Atlantiques (4 administrateurs) : Michel Rodes, renouvelable, est à nouveau candidat.

- La SEPANSO Dordogne (3 administrateurs) perd un poste d'administrateur par rapport à l'année précédente. Mireille Sénille Gutel est démissionnaire. Simon Charbonneau, renouvelable, est à nouveau candidat.
- La SEPANSO Lot-et-Garonne (1 administrateur) propose la candidature d'Alain Zanardo en remplacement de Nicole Dupouy qui ne souhaite plus continuer à siéger.
- Aquitaine Alternatives (1 administrateur) : sans changement.
- LPO Aquitaine (1 administrateur) : la candidature d'Olivier Le Gall, renouvelable, est acceptée sous réserve que la LPO Aquitaine régularise ses cotisations en retard.
- CREAQ (1 administrateur) : sans changement.
- Cistude Nature (1 administrateur) : sans changement.

Le Président précise que l'élection du Bureau aura lieu lors du Conseil d'administration du 20 juin 2015.

Décisions :

Sont élus pour une durée de trois ans, jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2017 qui se tiendra en 2018, les administrateurs suivants (composition du nouveau Conseil d'administration en pièce jointe) :

- **Pierre Davant, à l'unanimité**
- **Jean-Pierre Lesbats, à l'unanimité**
- **Michel Rodes, à la majorité, moins deux contre**
- **Simon Charbonneau, à l'unanimité**
- **Alain Zanardo, à l'unanimité**
- **Olivier Le Gall, à l'unanimité**

Le prochain Conseil d'administration de la SEPANSO Gironde proposera un candidat pour succéder à Guy Maigre.



SEPANSO

France Nature Environnement Aquitaine

Reconnue d'Utilité Publique - Affiliée à FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



Une force pour la nature

FEDERATION SEPANSO AQUITAINE

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AVRIL 2015

Membres du Conseil d'administration

Président d'honneur : Monsieur Francis ANDRE

SEPANSO Gironde

Monsieur Pierre DAVANT
Monsieur Daniel DELESTRE
Monsieur Alain FLEURY
Monsieur Jean-Marie FROIDEFOND

Madame Colette GOUANELLE
Madame Josiane MOUNEYDIER
Monsieur Serge URBANO

SEPANSO Landes

Monsieur Georges CINGAL
Monsieur Alain CAULLET
Monsieur René CLAVE

Monsieur Jean-Pierre LESBATS
Monsieur Philippe MORA
Monsieur André ROSSARD

SEPANSO Lot-et-Garonne

Monsieur Alain ZANARDO

SEPANSO Dordogne

Madame Josiane ANDRE
Monsieur Michel ANDRE

Monsieur Simon CHARBONNEAU

SEPANSO Pyrénées-Atlantiques

Monsieur Alain ARRAOU
Madame Anne DARROUZET

Monsieur Jacques MAUHOURAT
Monsieur Michel RODES

Aquitaine Alternatives

Monsieur Dominique NICOLAS

LPO Aquitaine

Monsieur Olivier LE GALL

CREAQ

Madame Dominique PROST

Cistude Nature

Monsieur Eric BINET

Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest

Sections : SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, SEPANLOG

Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, Cistude Nature, C.R.E.A.Q, L.P.O Aquitaine

Siège Administratif : 1, rue de Tauzia 33800 BORDEAUX – Tél. 05 56 91 33 65 – Fax 05 56 91 85 75 – <http://www.sepanso.org/> Mél : sepanso.fed@orange.fr